

Monsieur l'Inspecteur,  
sous couvert du Proviseur du lycée .....

Correct(rice)eur du baccalauréat depuis un certain temps, je tenais à vous exprimer mon profond désarroi à quelques jours du début des épreuves terminales de cette session 2023-2024.

Tout au long de cette année, vous avez été alerté, et au-delà la Ministère a été alerté, du fait qu'un nombre important, sinon majoritaire, d'enseignants serait dans l'incapacité de boucler le programme dans des conditions normales d'enseignement – c'est à dire au-delà de la fourniture de photocopiés ou documents déposés via différents supports numériques. Ceux de nos collègues qui ont pu aller au bout des 1<sup>er</sup> chapitres du programme de la spécialité conviennent qu'ils l'ont fait au détriment d'une véritable appropriation des savoirs et bien plus encore d'une maîtrise satisfaisante des méthodes.

Comment pourrions-nous évaluer les candidats , de manière juste ?

L'association des professeurs de SES n'a cessé, tout au long de cette année, de dénoncer, l'inégalité des conditions d'évaluation qui allait naturellement résulter de l'aveuglement du Ministère face aux données de terrain. Elle invite ainsi à adapter les grilles de correction aux chapitres évalués, à la probabilité qu'ils aient été réellement traités par une proportion significative de collègues.

Pour insatisfaisante que soit cette solution, elle semble la plus intelligente des adaptations envisageables.

Un autre souci majeur tient pour les SES à la question du « Grand Oral ». Sans revenir sur le caractère très problématique de cette épreuve en elle-même, il apparaît à nouveau qu'elle sera pour cette session incroyablement inégalitaire. Pour les collègues de SES, un arbitrage incontournable s'est présenté au fil de l'année : aller le plus loin possible dans l'encadrement des élèves pour les préparer le moins mal possible aux épreuves de spécialité ; ou sacrifier des heures pour encadrer le GO, au détriment alors de la progression disciplinaire.

Nul ne peut prétendre qu'il a échappé à cet arbitrage cette année. Nul ne peut être satisfait des choix qu'il a fallu opérer.

Dans ce contexte, je souhaiterais n'avoir à évaluer cette année,  
ni le GO,  
ni les épreuves de spécialité SES.

Non que je veuille échapper à mes obligations de service, mais au contraire parce que je voudrais les exercer au mieux, en toute conscience et sérénité.

Collègue .....

Ou équipe .....